

RAPPORT ANNUEL

Fonds commun de placement

MCA EUROPE

Exercice du 01/01/2023 au 29/12/2023

- Commentaire de gestion
- Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels

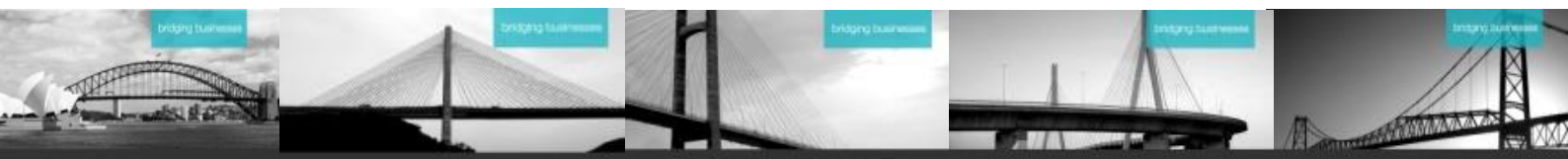
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 29 décembre 2023

MCA EUROPE

Fonds Commun de Placement

CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC)
6 avenue de Provence
75009 PARIS
Etablissement Dépositaire



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 29 décembre 2023

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le conseil d'administration de la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds commun de placement MCA EUROPE relatifs à l'exercice clos le 29 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 20 mars 2024

Le Commissaire aux comptes,
JPA

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'P. M.' with a horizontal line underneath.

Pascal ROBERT

Forme juridique : FCP

L'objectif de gestion

L'OPCVM a pour objectif de gestion la recherche d'une performance supérieure à l'indicateur de référence Morningstar Eurozone 50 NR EUR, sur la durée de placement recommandée d'au moins 5 ans. L'indice est retenu sur les cours de clôture, exprimé en euro dividendes réinvestis.

Stratégie d'investissement

Dans le cadre d'une gestion dynamique, l'OPCVM est exposé principalement en actions émises dans un ou plusieurs pays de la zone euro, en adaptant le programme d'investissement en fonction de la conjoncture et des anticipations du gérant. Cette exposition pourra se faire par des investissements aussi bien en titres en direct que par le biais de parts ou actions d'autres OPCVM ou FIA. Le fonds est principalement exposé en actions de valeurs moyennes et grandes capitalisations de tout secteur économique. Le fonds est géré activement. Le gérant pourra ou non investir dans les titres composant l'indicateur de référence à sa libre discrétion et sans contrainte particulière.

Le processus de sélection est fondé sur une analyse Top-Down et sur des critères fondamentaux en dehors de tous critères d'appartenance à une zone géographique, un secteur ou un indice de marché. La stratégie d'investissement en titres en direct (actions) est opportuniste et déterminée au moyen d'une analyse fondamentale de sociétés performantes (structure bilancielle, qualité de la signature, retour sur capitaux propres, cash-flow, qualité des dirigeants.).

En ce qui concerne les instruments de taux, la société de gestion mène sa propre analyse crédit dans la sélection des titres à l'acquisition et en cours de vie. Elle ne s'appuie pas exclusivement ou mécaniquement sur les notations fournies par les agences de notation pour évaluer la qualité de crédit de ces actifs et met en place les procédures d'analyse du risque de crédit nécessaires pour prendre ses décisions à l'achat ou en cas de dégradation de ces titres.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

de 60% à 110% maximum sur les marchés d'actions de tous secteurs et de toutes tailles de capitalisations, dont :

- 60% minimum sur les marchés d'actions des pays de la zone euro.

- 0% à 10% sur les marchés d'actions de pays hors zone euro (dont les pays émergents).

- de 0% à 10% aux marchés des actions de petite capitalisation (inférieure à 150 millions d'euros).

de 0% à 40% en instruments de taux (y compris monétaires) d'émetteurs souverains, du secteur public et privé de toutes zones géographiques hors pays émergents, de notation minimale A3 pour le court terme ou BBB- à l'achat ou en cours de vie, pour le long terme selon l'analyse de la société de gestion. Il n'investit pas directement en titres non notés ou de notation inférieure.

de 0% à 10% sur les marchés des obligations convertibles de toutes notations ou non notées, d'émetteurs de toutes zones géographiques (hors pays émergents), de tous secteurs économiques, et dont les actions sous-jacentes pourront être de toutes tailles de capitalisation.

La fourchette de sensibilité de la partie exposée au risque de taux est comprise entre 0 et 3.

de 0% à 10% au risque de change sur les devises hors euro.

Les titres éligibles au PEA représentent en permanence 75% minimum de l'actif de l'OPCVM.

L'OPCVM est investi :

- en actions, en titres de créance et instruments du marché monétaire.

- jusqu'à 10% de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger, ou en Fonds d'Investissement à Vocation Générale de droit français répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier.

Il peut également intervenir sur les :

- contrats financiers à terme fermes ou optionnels, négociés sur des marchés réglementés français et étrangers dans un but de couverture sur les risques d'action, de taux, de change et d'exposition sur les risques d'action et de taux.
- titres intégrant des dérivés tels que les obligations convertibles, des warrants, des bons de souscription, des EMTN intégrant des dérivés simples ou complexes, des certificats.
- emprunts d'espèces, dépôts

COMMENTAIRE DE GESTION

FCP MCA EUROPE

La valeur liquidative du 29 décembre permet d'afficher pour 2023 une performance nette de tous frais de +16,79%. Elle se compare aux +23,48% pour le Morningstar Eurozone 50 NR.

Allocation « Actions » : +0,4 point (92,2% du portefeuille).

Allocation « Monétaire » : -0,4 point (7,8% du portefeuille).

Proportion d'OPC MCA FINANCE détenus en portefeuille : 0 %

CONTRIBUTIONS LES PLUS POSITIVES : ASML HOLDING (+31,9% / +2,85), NOVO NORDISK (0,0% / +2,06), SCHNEIDER ELECTRIC (+35,5% / +1,72), AIR LIQUIDE (+29,6% / +1,51)

CONTRIBUTIONS LES PLUS NEGATIVES : VONOVIA (-21,8% / -0,50), FORVIA (-29,1% / -0,34), PROSUS (-3,4% / -0,27)

Point macro

Soyons honnêtes, l'année 2023 fut rude et a pris par surprise la plupart des experts. La récession aux Etats-Unis a longtemps été attendue, d'abord au T2 puis au S2 2023. Nous finissons finalement l'année proche d'une croissance de 2,5% du PIB par rapport à 2022 ! Avec le ralentissement de l'inflation, le scénario de « hard landing » a progressivement été mis de côté pour laisser place au « soft landing ». La situation en Europe est différente. La croissance économique est beaucoup plus terne avec par exemple +0,8% de croissance du PIB en 2023 en France, -0,3% en Allemagne. Comme aux Etats-Unis, la trajectoire inflationniste reste par contre rassurante. La plupart des indices actions finissent proches des plus hauts historiques et les taux longs ont entamé leur baisse depuis fin octobre, en prévision de politiques monétaires conventionnelles plus accommodantes dès la fin du T1 2024.

Perspectives

Bien que nous tablions aujourd'hui sur des baisses des taux directeurs plus tardives dans l'année (été ?), l'humilité doit nous inciter à réfléchir sur les différentes raisons qui justifieraient un revirement si rapide. En premier lieu, la dynamique de désinflation que nous avons observée sur 2023 peut laisser penser à un retour rapide sur l'objectif des 2%. Il s'agit du scénario de soft landing le plus haussier pour les actifs risqués. Le retour à l'objectif de 2% aura finalement été peu onéreux économiquement (pas de récession sauf technique comme en Allemagne). Autre élément de réflexion, la dégradation des déficits publics des pays développés peut soulever la question de la soutenabilité de la dette si les taux restent élevés (le coût de la dette deviendrait trop pesant). Le risque majeur reste dans ce cas que l'inflation ne baisse pas

aussi rapidement, voire remonte et que certains « inputs » (principalement le prix du baril de pétrole dont la zone euro est tellement dépendante) rebondissent. Il en faut probablement peu pour relancer la machine inflationniste. Enfin, l'autre possibilité (pas du tout intégrée dans les valorisations actuelles) serait qu'un ralentissement économique violent (récession) oblige les banques centrales à agir rapidement. Nous écartons pour l'instant ces hypothèses et gardons le scénario central de « soft landing » et d'un retour de politiques monétaires plus accommodantes à l'été.

Transparence de la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales et des investissements durables - SFDR / Taxonomie

La stratégie de l'**OPCVM MCA EUROPE** est conforme aux dispositions de l'article 6 du Règlement UE 2019/2088 dit « Règlement SFDR ». Il n'a promu aucun investissement durable : ni objectif d'investissement durable, ni caractéristiques environnementales ou sociales ou de gouvernance. Sa stratégie de gestion est exclusivement liée à sa performance financière mesurée par comparaison à son indicateur de référence, indicateur de marché. De plus, les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Evènements intervenus au cours de la période

15/09/2023 : Mise en place de gates (mécanisme de gestion de la liquidité) permettant d'étaler les demandes de rachats sur plusieurs valeurs liquidatives dès lors qu'elles dépassent des seuils définis (cf. prospectus de l'OPC pour toute information complémentaire).

VL
Actif net

Année 2023
224,87 €
8,38 M€

MCA EUROPE
Actions Europe

Caractéristiques du fonds

Forme juridique	FCP de droit français
Code ISIN	FR0007490164
Date de création	16 décembre 1994
Affectation des résultats	Capitalisation
Durée de placement conseillée	> 5 ans
Devise cotation	Euro

Conditions financières

Droit d'entrée	2% max.
Droit de sortie	1% max.
Frais de gestion	1,80% TTC max.
Valorisation	Quotidienne
Eligible PEA	Oui
Cut Off	Jour ouvré 12h00
Décimalisation	Part entière
Dépositaire	CIC – BFCM
Valorisateur	CM Asset Management

Philosophie du fonds

Fonds Commun de Placement (FCP) qui recherche une performance supérieure à celle de MORNINGSTAR EUROZONE 50 NR EUR en s'exposant sur les marchés actions européens dans le cadre d'une gestion active et discrétionnaire.

Pour plus d'information

L'OPC est investi sur les marchés financiers et n'offre aucune garantie de rendement ou de performance et présente un risque de perte en capital.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Les références à des valeurs mobilières spécifiques et à leurs émetteurs répondent uniquement à un but d'illustration et ne doivent pas être interprétées comme des recommandations d'achat ou de vente de ces valeurs.

Ce document, à caractère commercial, a pour but de vous informer de manière simplifiée sur les caractéristiques du FCP. Pour plus d'information sur les risques et les frais, vous pouvez vous référer au DICI et au prospectus disponibles sur notre site internet www.mcafinance.fr ou contacter votre interlocuteur habituel.

Profil de risque et de rendement



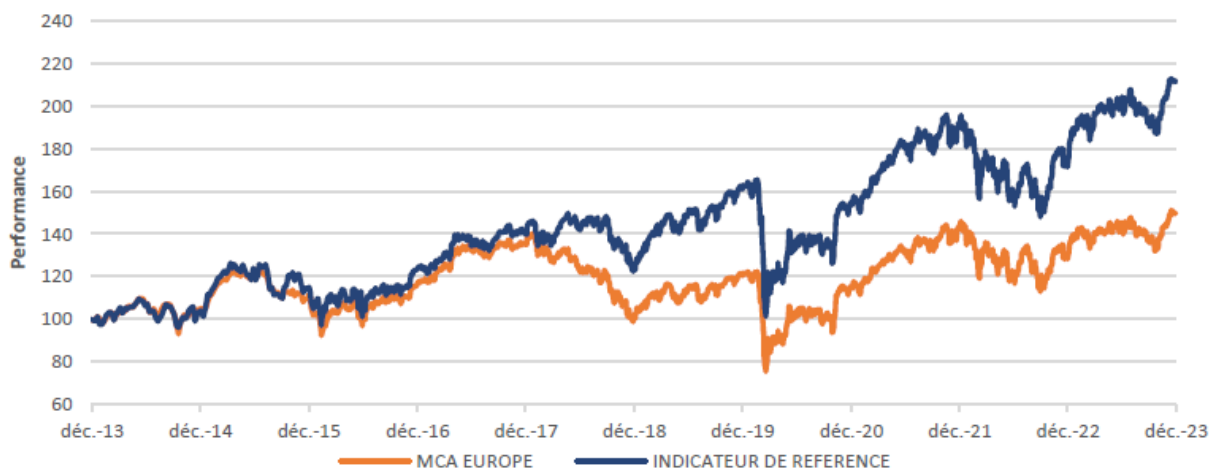
Cet indicateur représente le profil de risque du FCP affiché dans le DICI. La catégorie de risque n'est pas statique et pourra évoluer dans le temps

Performances et statistiques

	2023	3 ans	5 ans	10 ans
Fonds	+16,79%	+30,78%	+46,44%	+49,57%
Perf. Ann.		+9,36%	+7,93%	+4,11%
Indice	+23,48%	+38,13%	+67,95%	+111,60%
Perf. Ann.		+11,37%	+10,93%	+7,78%

- Morningstar Eurozone 50 NR EUR indicateur de référence depuis le 10 juin 2022, date de changement d'orientation dans la gestion du fonds.

EVOLUTION MCA EUROPE DEPUIS 10 ANS



Source : Bloomberg

Evaluation du risque

	MCA EUROPE			INDICATEUR DE REFERENCE		
	1 an	3 ans	5 ans	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité fonds	14,0%	17,6%	20,6%	14,2%	18,1%	20,9%
Max Drawdown	-10,6%	-22,7%	-38,5%	-10,0%	-24,5%	-38,9%
Tracking Error	3,3%	3,6%	3,4%	<i>Max Drawdown</i> : perte maximale historique <i>Tracking Error</i> : volatilité de la différence des rentabilités du fonds et de l'indice		
Ratio de Sharpe	1,20	1,75	2,26	<i>Ratio de Sharpe</i> : surplus de rendement sur un placement sans risque pour 1% de risque pris <i>Ratio d'information</i> : performance relative dégagée par le fonds pour chaque point de volatilité consenti par rapport à son indicateur de référence		
Ratio d'information	-2,01	-2,06	-6,31	<i>Bêta</i> : sensibilité de la performance du fonds face aux fluctuations de la performance de son indicateur de référence <i>Délai de recouvrement</i> : nombre de périodes nécessaire pour récupérer des pertes subies lors de la perte maximale historique sur la période		
Bêta	0,96	0,96	0,97			
Délai de recouvrement	92	362	362			

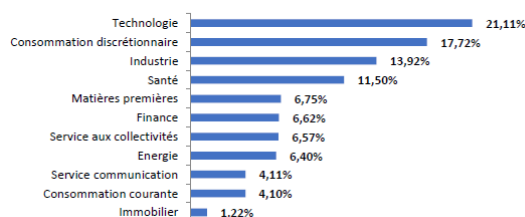
Source : MCA FINANCE

Principaux mouvements				Top 5 positions	
Achats	Renforcements	Allègements	Ventes		
CREDIT AGR.	AIRBUS	STELLANTIS	CAPGEMINI	ASML HOLDING	9,35%
GECINA			KERING	LVMH MOET VUITTON	7,53%
INFINEON TECH.			LINDE	TOTALENERGIES	5,88%
NORSK HYDRO			PORSCHE AUTO.	AIR LIQUIDE	5,15%
VEOLIA ENV.			SHELL	SCHNEIDER EL.	4,88%
			VONOVIA		

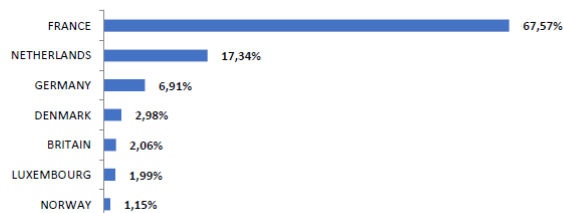
Performances mensuelles

	janv	févr	mars	avr	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc	YTD
2023													
MCA EUROPE	+7.8%	+0.9%	+0.9%	+0.8%	-0.8%	+3.4%	+1.6%	-4.1%	-2.3%	-3.0%	+7.7%	+3.5%	+16.8%
MORNINGEURO. 50 NR	+10.5%	+1.5%	+2.4%	+1.5%	-2.2%	+4.6%	+1.7%	-3.9%	-2.9%	-2.4%	+8.4%	+3.2%	+23.5%
2022													
MCA EUROPE	-3.0%	-5.3%	+1.8%	-2.9%	+0.3%	-8.5%	+10.0%	-5.4%	-7.6%	+7.0%	+8.4%	-3.9%	-10.5%
MORNINGEURO. 50 NR	-2.8%	-5.9%	-0.5%	-2.1%	+0.8%	-8.7%	+7.7%	-5.5%	-6.2%	+8.6%	+10.0%	-4.2%	-10.5%

Allocation sectorielle



Allocation géographique



Contributeurs à la performance annuelle

Négatifs			Positifs		
	Perf.	Contrib		Perf.	Contrib
VONOVIA	-21,8%	-0,50%	ASML HOLDING	+31,9%	+2,85%
FORVIA	-29,1%	-0,34%	SCHNEIDER ELECTRIC	+35,5%	+1,72%
PROSUS	-3,4%	-0,27%	AIR LIQUIDE	+29,6%	+1,51%

Source : MCA FINANCE

Chiffres clés du portefeuille

Capitalisation moyenne (en Mrd EUR)	135,20
Capitalisation médiane (en Mrd EUR)	66,92
PE ratio (2 ans forward)	21,74
VE / CA ratio (2 ans forward)	5,10
Nombre de lignes	34
Poids des 10 premières lignes	52,89%

Conformément à la stratégie de gestion figurant dans le prospectus, le fonds a été investi à plus de 75% en titres éligibles au PEA.

Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

RAPPORT COMPTABLE AU 29/12/2023

MCA EUROPE

INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Conformément au règlement général de l'AMF, article 321-122, nous vous informons que les Frais de Transactions facturés au fonds en 2023 se décomposent en Frais d'Intermédiation pour 15% se répartissant à hauteur de 91% pour CM-CICS MARKET SOLUTIONS (5,265.19 EUR, soit 0.07% de l'AUM moyen) et de 9% pour les tiers négociateurs (512.31 EUR, soit 0.01% de l'AUM moyen) et en Commissions de Mouvement pour 85% se répartissant à hauteur de 9% pour CM-CICS MARKET SOLUTIONS (2,897.58 EUR, soit 0.04% de l'AUM moyen) et de 91% pour la société de gestion MCA FINANCE (30,079.79 EUR, soit 0.38% de l'AUM moyen). Le budget Recherche pour l'année 2023 s'est élevé à 7,245.91 EUR (0.09% de l'AUM moyen).

Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément aux articles 314-100 à 314-102 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, nous vous informons que notre politique de droit de vote et d'engagement actionnarial est disponible en ligne sur le site internet de la société de gestion et à son siège social. Vous trouverez également le compte-rendu de celle-ci.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

En sa qualité de société de gestion, MCA FINANCE sélectionne des prestataires dont la politique d'exécution permet d'assurer le meilleur résultat possible lors du passage des ordres transmis pour le compte de ses OPC. MCA FINANCE utilise les services d'une table de négociation externe (CIC « table buy side » ou « TBS »). MCA FINANCE a défini une politique de sélection et d'évaluation de ses intermédiaires selon un certain nombre de critères dont vous pouvez retrouver la version actualisée sur le site internet www.mcafinance.fr.

Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

Information sur la rémunération

Conformément à la Directive 2011/61/UE et l'article 319-10 du RG AMF, la société de gestion a mis en place une politique de rémunération pour les catégories de personnel dont les activités professionnelles ont une incidence significative sur le profil de risque de la société de gestion ou des FIA. Ces catégories de personnel comprennent les gérants, les membres de la direction générale, les preneurs de risques, les personnes exerçant une fonction de contrôle, les personnes qui ont le pouvoir d'exercer une influence sur les salariés, et tous les salariés recevant une rémunération totale se situant dans la même tranche de rémunération que les preneurs de risques et la direction générale.

La politique de rémunération est conforme et favorise une gestion des risques saine et efficace et ne favorise pas une prise de risque incompatible avec les profils de risque de la société de gestion et ne gêne pas l'obligation de la société de gestion d'agir dans l'intérêt supérieur des OPC.

La politique de rémunération de la société de gestion a été conçue pour promouvoir la bonne gestion des risques et décourager une prise de risque qui dépasserait le niveau de risque qu'elle peut tolérer, en tenant compte des profils d'investissement des fonds gérés et en mettant en place des mesures permettant d'éviter les conflits d'intérêts.

La politique de rémunération est revue annuellement. La politique de rémunération de la société de gestion, décrivant la façon dont la rémunération et les avantages sont calculés, est disponible gratuitement sur demande au siège social de la société de gestion. Un résumé est disponible sur le site internet: www.mcafinance.fr.

Evènements intervenus au cours de la période

15/09/2023 -Caractéristiques de gestion : Ajout d'information précisant que le fonds ne prend pas en compte les principales incidences négatives conformément à l'article 7 du règlement UE 2019/2088

15/09/2023 -Caractéristiques parts (hors frais) : Intégration des conditions et modalités de mise en place du mécanisme de plafonnement des rachats dit gates conformément à l'instruction AMF 2017-05, dans les prospectus, et règlements (article 3) ou statuts (article 8) des OPC

15/09/2023 -Frais : Mise à jour de la dénomination des frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion dorénavant frais de gestion financière et frais de fonctionnement et autres services

15/09/2023 -Frais : Mise à jour des frais facturés au fonds, au niveau des commissions de mouvement sans entraîner d'augmentation, selon la société de gestion

BILAN ACTIF

	29/12/2023	30/12/2022
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	8 313 086,24	6 966 905,22
Actions et valeurs assimilées	7 698 992,84	6 683 938,47
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	7 698 992,84	6 683 938,47
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	585 277,80	282 966,75
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	585 277,80	282 966,75
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	28 815,60	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	28 815,60	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	0,00	0,00
Comptes financiers	84 986,48	331 057,38
Liquidités	84 986,48	331 057,38
Total de l'actif	8 398 072,72	7 297 962,60

BILAN PASSIF

	29/12/2023	30/12/2022
Capitaux propres		
Capital	8 142 453,64	7 035 570,94
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	208 633,62	166 892,04
Résultat de l'exercice (a, b)	29 031,14	71 356,76
Total des capitaux propres	8 380 118,40	7 273 819,74
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	0,00	2 883,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	2 883,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	2 883,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	17 954,32	21 259,86
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	17 954,32	21 259,86
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	8 398 072,72	7 297 962,60

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	29/12/2023	30/12/2022
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Options		
Indices		
Total Indices	0,00	0,00
Total Options	0,00	0,00
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Options		
Indices		
PXAXM4P00016 PXA/0624/PUT /7,400. INDICE CAC 40	369 314,09	
Total Indices	369 314,09	
Total Options	369 314,09	
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	369 314,09	
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	
Total Opérations de couverture	369 314,09	
Autres opérations		
Options		
Actions et assimilés		
AH1XF3P00001 AH1/0123/PUT /24. ACCOR	0,00	23 291,63
CP1XF3P00003 CP1/0123/PUT /155. CAP GEMINI	0,00	13 099,80
VH1XF3P00001 VH1/0123/PUT /23. VEOLIA ENVIRONNEMENT	0,00	15 048,00
Total Actions et assimilés	0,00	51 439,43
Total Options	0,00	51 439,43
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	51 439,43
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	0,00	51 439,43

COMPTE DE RESULTAT

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	118,09
Produits sur actions et valeurs assimilées	169 132,17	212 786,70
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	169 132,17	212 904,79
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	518,45
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	0,00	518,45
Résultat sur opérations financières (I - II)	169 132,17	212 386,34
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	140 989,95	136 777,18
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	28 142,22	75 609,16
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	888,92	-4 252,40
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	29 031,14	71 356,76

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon couru.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part C :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
C	FR0007490164	1,8 % TTC, taux maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
C	FR0007490164	Néant

Commission de surperformance

Part FR0007490164 C

néant

néant

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Société de gestion (90%) Dépositaire (10%) Actions, warrants, obligations convertibles, droits, bons de souscription 0,50% TTC maximum (dont 0,05% maximum pour le dépositaire) Obligations, EMTN 0,42% TTC maximum (dont 0,042% maximum pour le dépositaire) Eurex – Monep Options : 1,75% (7 € TTC minimum) Prélèvement sur chaque transaction			
Société de gestion (0%) Dépositaire (100%) Titres négociables à court terme : 55 € TTC maximum S/R OPC : 40 € TTC maximum Futures : 1,50€ TTC /lot Prélèvement sur chaque transaction			

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme :

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données**Garantie reçue :**

Néant

Garantie donnée :

Néant

Informations complémentaires

Les frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du règlement général de l'AMF peuvent être facturés à l'OPCVM, lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la société de gestion.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	29/12/2023	30/12/2022
Actif net en début d'exercice	7 273 819,74	8 260 413,94
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	824 307,71	847 049,61
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-948 037,32	-938 290,70
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	518 886,01	473 694,20
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-306 048,97	-344 670,69
Plus-values réalisées sur contrats financiers	45 011,92	138 864,28
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	-23 894,00
Frais de transaction	-54 401,00	-70 565,78
Différences de change	-108,40	-1 636,24
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	997 389,89	-1 142 018,04
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>1 244 326,28</i>	<i>246 936,39</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>246 936,39</i>	<i>1 388 954,43</i>
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	1 156,60	-736,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>1 455,60</i>	<i>299,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>299,00</i>	<i>1 035,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	28 142,22	75 609,16
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	8 380 118,40	7 273 819,74

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture		
Autres opérations		
Indices	369 314,09	4,41
TOTAL Autres opérations	369 314,09	4,41

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	84 986,48	1,01	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	84 986,48	1,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1	%	Devise2	%	Devise 3	%	Autre(s)	%
	DKK	DKK	GBP	GBP	NOK		devise(s)	
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	229 368,12	2,74	158 763,08	1,89	88 489,57	1,06	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	4 784,39	0,06	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	29/12/2023
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			0,00

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	29 031,14	71 356,76
Total	29 031,14	71 356,76

	29/12/2023	30/12/2022
C1 PART CAPI C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	29 031,14	71 356,76
Total	29 031,14	71 356,76
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	208 633,62	166 892,04
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	208 633,62	166 892,04

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
CI PART CAPI C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	208 633,62	166 892,04
Total	208 633,62	166 892,04
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes €
31/12/2019	C1 PART CAPI C	7 210 061,79	39 822,00	181,05	0,00	0,00	0,00	-9,31
31/12/2020	C1 PART CAPI C	6 629 874,40	38 558,00	171,94	0,00	0,00	0,00	-7,86
31/12/2021	C1 PART CAPI C	8 260 413,94	38 390,00	215,17	0,00	0,00	0,00	19,55
30/12/2022	C1 PART CAPI C	7 273 819,74	37 777,00	192,54	0,00	0,00	0,00	6,30
29/12/2023	C1 PART CAPI C	8 380 118,40	37 266,00	224,87	0,00	0,00	0,00	6,37

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI C		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	3 955,00000	824 307,71
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-4 466,00000	-948 037,32
Solde net des Souscriptions/Rachats	-511,00000	-123 729,61
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	37 266,00000	

COMMISSIONS

	En montant
C1 PART CAPI C	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocedées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	29/12/2023
FR0007490164 C1 PART CAPI C	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,80
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	140 989,95
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
Total des créances		
Dettes	SRD et réglemets différés	5 394,24
Dettes	Frais de gestion	11 976,74
Dettes	frais de negociation	583,34
Total des dettes		17 954,32
Total dettes et créances		-17 954,32

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	8 284 270,64	98,86
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	7 698 992,84	91,88
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	585 277,80	6,98
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	0,00	0,00
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-17 954,32	-0,21
CONTRATS FINANCIERS	28 815,60	0,34
OPTIONS	28 815,60	0,34
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	84 986,48	1,01
DISPONIBILITES	84 986,48	1,01
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
ACTIF NET	8 380 118,40	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Actions & valeurs assimilées			7 698 992,84	91,88
TOTAL Actions & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé			7 698 992,84	91,88
TOTAL Actions & valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)			7 698 992,84	91,88
TOTAL ALLEMAGNE			531 645,00	6,34
DE0006231004 INFINEON TECHNOLOGIES	EUR	3 300	124 740,00	1,49
DE0007100000 MERCEDES-BENZ GROUP	EUR	2 000	125 100,00	1,49
DE0007164600 SAP	EUR	1 500	209 220,00	2,49
DE0008404005 ALLIANZ	EUR	300	72 585,00	0,87
TOTAL DANEMARK			229 368,12	2,74
DK0060079531 DSV	DKK	500	79 521,06	0,95
DK0062498333 NOVO NORDISK CL.B	DKK	1 600	149 847,06	1,79
TOTAL FRANCE			4 914 808,98	58,66
FR0000045072 CREDIT AGRICOLE	EUR	9 000	115 668,00	1,38
FR0000052292 HERMES INTERNATIONAL	EUR	90	172 692,00	2,06
FR0000073272 SAFRAN PROV.ECHANGE	EUR	600	95 676,00	1,14
FR0000120073 AIR LIQUIDE	EUR	2 450	431 494,00	5,15
FR0000120271 TOTALENERGIES SE	EUR	8 000	492 800,00	5,88
FR0000120321 L'OREAL	EUR	700	315 455,00	3,76

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
FR0000120404 ACCOR	EUR	2 500	86 500,00	1,03
FR0000120628 AXA	EUR	2 400	70 776,00	0,84
FR0000121014 LVMH MOET HENNESSY VUITTON	EUR	860	630 896,00	7,56
FR0000121667 ESSILORLUXOTTICA	EUR	2 000	363 200,00	4,33
FR0000121972 SCHNEIDER ELECTRIC	EUR	2 250	409 005,00	4,88
FR0000124141 VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	10 500	299 880,00	3,58
FR0000125486 VINCI	EUR	2 200	250 140,00	2,98
FR0000127771 VIVENDI	EUR	22 000	212 872,00	2,54
FR0000131104 BNP PARIBAS ACTIONS A	EUR	4 000	250 360,00	2,99
FR0010040865 GECINA	EUR	850	93 585,00	1,12
FR0011675362 NEOEN	EUR	6 791	205 631,48	2,45
FR0013154002 SARTORIUS STEDIM BIOTECH	EUR	250	59 875,00	0,71
FR0014003TT8 DASSAULT SYSTEMES	EUR	8 100	358 303,50	4,28
TOTAL ROYAUME UNI			158 763,08	1,89
GB0009895292 ASTRAZENECA	GBP	1 300	158 763,08	1,89
TOTAL LUXEMBOURG			153 348,00	1,83
FR0014000MR3 EUROFINS SCIENTIFC	EUR	2 600	153 348,00	1,83
TOTAL PAYS-BAS			1 622 570,09	19,36
NL0000226223 STMICROELECTRONICS	EUR	1 100	49 769,50	0,59
NL0000235190 AIRBUS	EUR	1 700	237 626,00	2,84

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
NL0010273215 ASML HOLDING	EUR	1 150	783 955,00	9,36
NL0012969182 ADYEN	EUR	85	99 161,00	1,18
NL0013654783 PROSUS	EUR	12 859	347 000,12	4,14
NL00150001Q9 STELLANTIS	EUR	86	1 818,47	0,02
NL00150001Y2 UNIVERSAL MUSIC GROUP	EUR	4 000	103 240,00	1,23
TOTAL NORVEGE			88 489,57	1,06
NO0005052605 NORSK HYDRO	NOK	14 500	88 489,57	1,06
TOTAL Titres d'OPC			585 277,80	6,98
TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE			585 277,80	6,98
TOTAL FRANCE			585 277,80	6,98
FR0000009987 UNION + (IC)	EUR	3	585 277,80	6,98
TOTAL Contrats financiers			28 815,60	0,34
TOTAL Engagements à terme conditionnels			28 815,60	0,34
TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé			28 815,60	0,34
TOTAL AUTRES PAYS			28 815,60	0,34
PXAXM4P00016 PXA/0624/PUT /7,400.	EUR	12	28 815,60	0,34

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON

(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C1 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*